



## Avis clients pour contrat non rémunéré

Par **NicolasRobain**, le **21/06/2019** à **12:08**

Bonjour,

Je compte réaliser des contrats non rémunérés pour me faire connaître en début d'activité (réalisation de sites webs).

J'aimerais savoir si j'ai le droit d'afficher les témoignages de ces "clients" sur mon site, sachant qu'il ne m'auront pas payé et par conséquent, qu'ils ne donneront pas un avis sur la "prestation réelle".

Merci d'avance et bonne journée à vous.